

**COMMUNE DE WIHR-AU-VAL****PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE WIHR-AU-VAL  
DE LA SEANCE DU 16 DECEMBRE 2016**

*sous la présidence de Monsieur Gabriel BURGARD, Maire*

La séance a été ouverte à 19 heures 30

Etaient présents : Mme Geneviève TANNACHER et MM. Laurent STEFFIN et Christophe KAUFFMANN, adjoints au Maire.  
Mmes Sophie RAEHM, Isabelle HUGUIN, MM. Jean-Michel WISSON, Adrien MEYER, Mme Alice ERTLE, MM Jean-Luc OHNLEITER et René WAGNER.

Absents excusés : Mme Véronique BECK (procuration à Mme Geneviève TANNACHER), M. Alain RODENSTEIN, Mme Sonia PAYET (procuration à M. Christophe KAUFFMANN) et Mme Laëtitia BLEC (procuration à M. Gabriel BURGARD).

Monsieur le Maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres présents.  
Il excuse les conseillers absents, donne lecture des procurations et passe à l'ordre du jour.

En application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal désigne M. Adrien MEYER pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1 – Approbation du procès-verbal de la réunion du 8 novembre 2016 ;
- 2 – Modification de la constitution des commissions communales ;
- 3 – Modification de la désignation des délégués dans différents organismes de regroupement ;
- 4 – Tarifs 2017 ;
- 5 – Demandes de subventions ;
- 6 – Acceptation de dons ;
- 7 – Décision modificative n° 2 – Budget principal
- 8 – Demandes d'autorisations d'utilisation du sol ;
- 9 – Divers.

**POINT 1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU  
8 NOVEMBRE 2016**

Le procès-verbal de la séance du 8 novembre 2016, expédié à tous les membres, est commenté par le Maire.

Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

## **POINT 2 – MODIFICATION DE LA CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les commissions communales ont été mises en place par délibérations des 17 avril 2014 et 16 octobre 2015.

Suite à la démission de M. Vincent FOUREL et à l'installation de M. René WAGNER en tant que conseiller municipal, il y a lieu de revoir la composition des commissions communales.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

**DECIDE** de modifier la constitution des commissions suivantes :

### **a) Commission des finances**

Président et rapporteur : Gabriel BURGARD

Membres : Geneviève TANNACHER, Laurent STEFFIN, Christophe KAUFFMANN, Véronique BECK, Sophie RAEHM, Alain RODENSTEIN, Sonia PAYET, Isabelle HUGUIN, Jean-Michel WISSON, Laëtitia BLEC, Adrien MEYER, Alice ERTLE, Jean-Luc OHNLEITER et René WAGNER.

### **b) Commission aménagement, urbanisme et environnement**

Président : Gabriel BURGARD

Membres : Christophe KAUFFMANN, Laurent STEFFIN, Jean-Michel WISSON, Isabelle HUGUIN, Alice ERTLE et René WAGNER.

Rapporteur : Christophe KAUFFMANN.

### **c) Commission des affaires sociales, éducatives, culturelles et sportives**

Président : Gabriel BURGARD

Membres : Christophe KAUFFMANN, Geneviève TANNACHER, Laëtitia BLEC, Sonia PAYET, Alain RODENSTEIN, Sophie RAEHM et René WAGNER.

Rapporteur : Christophe KAUFFMANN

Au sein de cette commission, Mme Geneviève TANNACHER est désignée en tant qu'interlocuteur privilégié entre la Commune et le Fonds de Solidarité de la Vallée de Munster, organisme d'actions sociales et d'aide financière du Canton de Munster.

### **d) Commission cadre de vie**

Président : Gabriel BURGARD

Membres : Geneviève TANNACHER, Laurent STEFFIN, Christophe KAUFFMANN, Véronique BECK, Sophie RAEHM, Alain RODENSTEIN, Sonia PAYET, Isabelle HUGUIN, Jean-Michel WISSON, Laëtitia BLEC, Adrien MEYER, Alice ERTLE, Jean-Luc OHNLEITER et René WAGNER.

Rapporteur : Geneviève TANNACHER

**e) Commission communication**

Président : Gabriel BURGARD

Membres : Laurent STEFFIN, Geneviève TANNACHER, Christophe KAUFFMANN, Véronique BECK, Sophie RAEHM, Alain RODENSTEIN, Sonia PAYET, Isabelle HUGUIN, Jean-Michel WISSON, Laëtitia BLEC, Adrien MEYER, Alice ERTLE, Jean-Luc OHNLEITER et René WAGNER.

Rapporteur : Laurent STEFFIN

**f) Commission communale consultative de la chasse**

Selon l'article 7.2.a du cahier des charges type des chasses communales du Haut-Rhin pour la période 2006-2015, le maire est membre de droit de cette commission, ainsi que deux conseillers municipaux au minimum.

Président : Gabriel BURGARD

Membres : Christophe KAUFFMANN, Laurent STEFFIN, Jean-Michel WISSON, Alain RODENSTEIN, Adrien MEYER et René WAGNER.

La constitution des autres commissions reste inchangée.

**POINT 3 – MODIFICATION DE LA DESIGNATION DES DELEGUES DANS DIFFERENTS ORGANISMES DE REGROUPEMENT**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les délégués dans les différents organismes de regroupement ont été désignés par délibération du 17 avril 2014.

Suite à la démission de M. Vincent FOUREL de son mandat de conseiller municipal, il y a lieu de le remplacer.

En vertu des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2121-33 « le Conseil municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions du présent code et des textes régissant ces organismes. »

Le Conseil municipal, à l'unanimité, et suivant les dispositions de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, décide de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations suivantes :

**a) Syndicat Intercommunal des Eaux de Soultzbach-les-Bains/Wihr-au-Val**

Les statuts du Syndicat Intercommunal des Eaux de Soultzbach-les-Bains/Wihr-au-Val précisent que chaque commune est représentée par trois délégués.

Sur proposition de Monsieur le Maire et après appel à candidatures, M. René WAGNER demande l'approbation du Conseil municipal pour sa désignation.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**DESIGNE** M. René WAGNER, par 13 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention.

Suite à cette désignation, les délégués au Syndicat Intercommunal des Eaux de Soultzbach-les-Bains/Wihr-au-Val sont les suivants :

- M. Gabriel BURGARD
- M. Christophe KAUFFMANN
- M. René WAGNER.

#### **POINT 4 – TARIFS 2017**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

**APPROUVE**, à l'unanimité, les tarifs suivants pour l'exercice 2017 :

- Concessions cimetière
  - Tombes : - 15 ans : 50 € le m<sup>2</sup> de terrain
  - 30 ans : 100 € le m<sup>2</sup> de terrain
  - Urnes : - 15 ans : 60 € l'emplacement
  - 30 ans : 120 € l'emplacement
  
- Travaux effectués en régie et pour le compte de tiers
  - Main d'œuvre : 25 €/ heure, charges sociales comprises
  - Utilisation du tracto-pelle avec chauffeur : 50 €/heure
  
- Droit de place
  - 5 €
  
- Extrait matrice cadastrale
  - 3 €
  
- Redevance de nettoyage
  - 8 €
  
- Photocopies
  - 0.10 € l'unité A4, noir et blanc
  - 0.20 € l'unité A3 noir et blanc
  - 0.30 € l'unité A4 couleur
  - 0.60 € l'unité A3 couleur
  
- Location de la fendeuse communale
  - 40 € par jour d'utilisation
  
- Remplacement des compteurs d'eau détériorés par le gel
  - 80 € si restitution de l'ancien compteur
  - 160 € sans restitution de l'ancien compteur
  
- Support compteur d'eau
  - avec robinet avant compteur et clapet anti-pollution : 100 € TTC.

- Frais de capture et fourrière des animaux errants  
Capture : 25 €  
Fourrière : 12 €/jour

## **POINT 5 – DEMANDES DE SUBVENTIONS**

### **5.1 – Entente cynophile de la vallée de Munster**

Par courrier en date du 4 novembre 2016, M. HOLL, président de l'Entente cynophile de la vallée de Munster, sollicite l'obtention d'une subvention pour l'organisation du championnat de France de recherche utilitaire qui se déroulera les 8 et 9 avril 2017 à Wihr-au-Val.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

**DIT** que la décision d'allouer une subvention sera prise lors du vote du budget primitif 2017.

### **5.2 – Association La Pépinière**

L'association La Pépinière pour l'Antenne Wihr'volte sollicite le versement d'une avance sur la subvention qui sera votée au budget primitif principal de l'exercice 2017.

Le conseil municipal, après avoir entendu les explications du Maire et après en avoir délibéré,

**DECIDE** de verser un acompte de 10 000 € à l'Association La Pépinière pour l'Antenne Wihr'volte sur la subvention qui sera votée en 2017.

Les crédits seront inscrits au Budget primitif principal de l'exercice 2017.

## **POINT 6 – ACCEPTATION DE DON**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

### **ACCEPTE**

- un don de 200 euros de la Société STIHL Frères pour l'organisation de la fête de Noël des personnes âgées de la commune.
- Un don de 15 euros sans affectation particulière de la part de M. Raymond PUT domicilié à 04860 PIERREVERT

**REMERCIE** les généreux donateurs.

## **POINT 7 – DECISION MODIFICATIVE N° 3 – BUDGET PRINCIPAL**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 1<sup>er</sup> avril 2016 approuvant le budget primitif de l'exercice en cours ;

Considérant que pour faire face dans de bonnes conditions aux opérations financières et comptables de la commune, M. le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget principal de l'exercice 2016 :

Section de fonctionnement :

Comptes	Dépenses	Comptes	Recettes
611	20 000	752	7 000
6232	4 000	7788	2 000
6411	- 10 000		
6541	- 5 000		
TOTAL	9 000		9 000

Section d'investissement :

Comptes	Dépenses
10223	800
21534	-800

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,  
Par 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention

**AUTORISE** la décision modificative n° 2 du budget principal telle que présentée ci-dessus.

**POINT 8 – DEMANDES D'AUTORISATION D'UTILISATIONS DU SOL**PERMIS DE CONSTRUIRE :

- **PC 068 368 16 A 0008** déposé le 18 novembre 2016 par M. Nicolas BARTHELME, concernant la construction d'une maison individuelle sur le terrain sis rue de la Gare, cadastré section 7, parcelle 346.

Le dossier est en cours d'instruction.

DECLARATION PREALABLE :

- **DP 068 368 16 A0018** déposée le 17 novembre 2016 par M. Bernard PETER, concernant la création d'une porte dans la façade nord-ouest de la maison sise 8 rue de Gunsbach, cadastrée section 6, parcelles 161, 188, 190.

Le dossier est en cours d'instruction.

- **DP 068 368 16 A0019** déposée le 18 novembre 2016 par M. Philippe DIETRICH, concernant la pose de deux fenêtres de toit, le remplacement des tuiles sur 3 pans, la pose d'une isolation extérieure et la réfection d'un sas d'entrée de la maison sise 10 rue de Gunsbach, cadastrée section 17, parcelles 51 et 91.

Le dossier est en cours d'instruction.

CERTIFICAT D'URBANISME D'INFORMATION :

- **CUa 068 368 16 A1022** déposé le 10 novembre 2016 par Me Christian DAULL, concernant les dispositions d'urbanisme applicables au terrain situé 8A rue de Walbach, cadastré section 7, parcelle 32.

Le certificat d'urbanisme a été délivré le 30 novembre 2016.

- **CUa 068 368 16 A1023** déposé le 10 novembre 2016 par Me Jean BURDLOFF, concernant les dispositions d'urbanisme applicables au terrain situé 5 rue des Prés, cadastré section 16, parcelle 109.

Le certificat d'urbanisme a été délivré le 28 novembre 2016.

- **CUa 068 368 16 A1024** déposé le 17 novembre 2016 par M. Guy MATTER, concernant les dispositions d'urbanisme applicables au terrain situé 20 rue de Soultzbach, cadastré section 11, parcelle 206.

Le certificat d'urbanisme a été délivré le 30 novembre 2016.

- **CUa 068 368 16 A1025** déposé le 17 novembre 2016 par Me Jean BURDLOFF, concernant les dispositions d'urbanisme applicables au terrain situé 8 rue du Stauffen, cadastré section 6, parcelle 178.

Le certificat d'urbanisme a été délivré le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

- **CUa 068 368 16 A1026** déposé le 30 novembre 2016 par Me Danièle BINGLER, concernant les dispositions d'urbanisme applicables au terrain situé 5 rue de Walbach, cadastré section 7, parcelle 149.

Le dossier est en cours d'instruction.

## **POINT 9 – DIVERS - HORS DELIBERATION**

### a) Remerciements :

- des époux SCHWARTZE pour le cadeau à l'occasion de leurs noces de palissandre ;
- de M. et Mme RUHLAND et de M. Jean-Pierre MEYER pour l'organisation de la fête des Aînés à la salle polyvalente.

Monsieur le Maire profite de cette occasion pour remercier plus particulièrement Geneviève TANNACHER et Laurent STEFFIN pour l'organisation des fêtes de l'Avent et du repas des Aînés et l'ensemble du conseil municipal pour leur participation à l'ensemble des manifestations.

### b) Compteur Linky et compteurs communicants :

Ces compteurs s'inscrivent dans le développement des nouvelles technologies de télécommunication et de télécommande. La presse, les militants anti-Linky, la préfecture, l'Association des Maires de France et le syndicat d'électricité du Haut-Rhin interpellent les élus à ce propos.

Les sujets évoqués traitent de santé publique, d'utilisation commerciale des données transmises, de propriété des matériels et d'illégalité des résolutions prises par les conseils municipaux.

Après avoir pris connaissance des informations contradictoires sur ces sujets, le conseil municipal estime ne pas être en mesure de prendre une délibération pour ou contre les compteurs Linky.

### c) Carrefour Nouvelle Auberge :

Le maire, après avoir résumé la longue et laborieuse histoire des projets de sécurisation de ce dangereux carrefour, informe le conseil municipal du dernier projet proposé par le conseil départemental, à court d'argent selon ses dires.

Il comprend l'installation de trois feux tricolores au droit de la rue de la gare, l'aménagement d'environ deux cents de mètres de trottoirs et un équipement facilitant le cheminement piéton sur le vieux pont de pierre qui enjambe le canal de la scierie.

La municipalité, frustrée par un projet revu à la baisse et contrainte d'intégrer ce carrefour en agglomération, allouera 50 000 € au financement de ces travaux d'un coût total de 150 000 € au lieu des 1 500 000 € prévus initialement avec un aménagement de grande envergure.

d) Journée citoyenne

M. Laurent STEFFIN, 2<sup>ème</sup> adjoint, explique comment organiser la journée citoyenne prévue en 2017 en prenant des exemples trouvés sur internet.

e) Eclairage public

Explications de M. Christophe KAUFFMANN, 3<sup>ème</sup> adjoint, au sujet de l'optimisation du réseau d'éclairage public et de son incidence sur l'environnement.

Plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Maire lève la séance à 23 H 00.

La prochaine séance est fixée au 27 janvier 2017 à 19 H 30.



Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal de la commune de Wihr-au-Val de la séance du 16 décembre 2016

Ordre du jour :

- 1 – Approbation du procès-verbal de la réunion du 8 novembre 2016 ;
- 2 – Modification de la constitution des commissions communales ;
- 3 – Modification de la désignation des délégués dans différents organismes de regroupement ;
- 4 – Tarifs 2017 ;
- 5 – Demandes de subventions ;
- 6 – Acceptation de dons ;
- 7 – Décision modificative n° 2 – Budget principal
- 8 – Demandes d'autorisations d'utilisation du sol ;
- 9 – Divers.

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
Gabriel BURGARD	Maire		
Geneviève TANNACHER	1 <sup>er</sup> Adjoint		
Laurent STEFFIN	2 <sup>ème</sup> Adjoint		
Christophe KAUFFMANN	3 <sup>ème</sup> Adjoint		
Véronique BECK	Conseillère municipale	Absente procuration à Geneviève TANNACHER	
Sophie RAEHM	Conseillère municipale		
Alain RODENSTEIN	Conseiller municipal	Absent et excusé	
Sonia PAYET	Conseillère municipale	Absente procuration à Christophe KAUFFMANN	
Isabelle HUGUIN	Conseillère municipale		
Jean-Michel WISSON	Conseiller municipal		
Laëtitia BLEC	Conseillère municipale	Absente procuration à Gabriel BURGARD	
Adrien MEYER	Conseiller municipal		
Alice ERTLE	Conseillère municipale		
Jean-Luc OHNLEITER	Conseiller municipal		
René WAGNER	Conseiller municipal		